

## Attitude recommandée en présence de ...

### Norovirus : infection diarrhéique

Mesures applicables uniquement en présence de diarrhée

#### Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Colite à Norovirus, Entérite à Norovirus, Gastro-entérite à Norovirus
--------------	---

#### Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	<p><b>Eviction</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b> Eviction d'un enfant: nécessaire si la capacité de l'établissement à maintenir les mesures d'hygiène est dépassée Eviction d'un adulte: souhaitable si la personne est amenée à dispenser des soins à des nourrissons de moins de 6 mois</p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Personnes à qui la mesure est applicable:</b> Tout enfant fréquentant le groupe et tout adulte professionnellement actif dans le groupe</p> <p><b>Levée de la mesure:</b> Dès 48 heures suivant l'arrêt de la diarrhée aiguë</p>
------------	---

#### Mesures concernant les personnes exposées

Aucune mesure préventive spécifique n'est préconisée dans cette situation...	...ni aucune précaution particulière.
--	---------------------------------------

#### Mesures concernant les locaux

Mesure N°1	<p><b>Contrôle de l'application stricte des mesures standard d'hygiène, en particulier lavage des mains</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p>
Mesure N°2	<p><b>Port de gants jetables par le personnel lors du change d'un enfant symptomatique</b></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour</p>
Mesure N°3	<b>Renforcement des mesures de nettoyage et désinfection des locaux, objets</b>

## Attitude recommandée en présence de ...

	<p><b>et jouets</b></p> <p><b>Situations justifiant l'application de la mesure:</b> Situation de flambée telle que définie dans la rubrique <i>Caractéristiques épidémiologiques</i></p> <p><b>Groupes à qui la mesure est applicable:</b> Cercle préscolaire: crèche, garderie, jardin d'enfant, maman de jour Cercle parascolaire et associatif: camp</p> <p><b>Détails de la mesure:</b> <a href="#">Lien</a></p>
--	--

### Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de l'infection	Transmission interhumaine faeco-orale ou par eau/aliment contaminé
Durée de la période d'incubation avant le début de la maladie	Moyenne: 24-48 heures Maximum: 72 heures
Durée de la contagion ou de l'excrétion du germe après le début de la maladie	Moyenne: 48 heures Maximum: 72 heures
Durée de l'intervalle secondaire	Moyenne: 3 jours Maximum: 7 jours
Taux d'attaque de la maladie	En milieu familial: Enfants: >50% Adultes: <30%
Définition d'une flambée ou épidémie	≥3 cas en ≤1 semaine

### Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	<p><b>Cas isolé</b> Non</p> <p><b>Flambée</b> Oui, dans un délai de 24 heures <a href="#">Lien</a></p>
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Flambée de cas</i> <a href="#">Lien</a>